

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/01/2021

Présents : l'ensemble des conseillers

M.J-Claude PICHON, M. Daniel POCTIER, Mme Stéphanie CASTALDI, M. Bernard BRUNE, M. Pascal MAGNIN, Mme Elodie PIEUCHOT, M. J-Philippe MACCHIONI, M. Dominique DUPONT, M. Patrick MARAUX, M. Adrien PERIAT, M. Gaëtan CARON.

Secrétaire de séance: M. Bernard BRUNE

Préambule :

Le conseil a lieu, pour la première fois, dans la salle d'école qui deviendra une fois les travaux de réhabilitation réalisés « la salle du conseil », et dans le strict respect des mesures de distanciation sanitaire.

Amorce des prévisions budgétaires :

Au budget 2021 il sera prévu quelques opérations «exceptionnelles» :

- Achat et mise en place d'une nouvelle aire de jeu pour enfants : 8539€ (demande de subventions en cours : D E T R (Dotation d' équipement des territoires ruraux) et aide du Crédit Agricole.
 - Changement d'un poteau incendie grande rue 2200 €.
 - Chemin forestier pour la déserte des parcelles 12 et 13: à budgétiser :50 000€ subvention du FEADER à 40 %
 - SIVOS (gestion du groupe scolaire): frais de fonctionnement (basés sur année n-1) et achat de mobilier et informatique.
 - Travaux de réparation de chaufferie et maintenance.
 - Augmentation de la participation au SIVU (MARPA) elle passe à 4€ par habitant.
- Les autres postes auront une évolution normale (frais de fonctionnement, salaires, entretien voirie....)
- Réfection de la salle de classe et pose d' un faux plafond pour en faire « la salle du conseil »

Location Communale

Un appartement se libère. Reprise en cours pour changement de locataire 34 grande rue.

Renouvellement de la chaudière vétuste d'un appartement en location 31 grande rue.

Surveillance accrue des impayés

Aide à la MAM suite aux dépenses supplémentaires dues au mesures COVID.

SIVOS « LA LOUE » (nouveau groupe scolaire à Chamblay)

Après la rentrée scolaire du 4 janvier le SIVOS OUNANS / VAUDREY à été modifié en SIVOS LALOUE le 07/01/2021. Il est chargé de la partie fonctionnement et intendance du Groupe et de la répartition des frais entre les neuf communes adhérentes.

Les frais de fonctionnement (sont répartis sur chaque commune en pourcentage au nombre d'habitants 50 % et au nombre d'élèves de chaque commune 50 %.

Un premier appel de fonds pour le premier trimestre de 6500 € pour notre commune

Questions diverses :

Projet de corvée pour nettoyer les alentours de « la maison PEREZ » Appel aux volontaires.

Prochain conseil le 19 février 2021